

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

La stratégie d'associés



LE COMMENCEMENT

Monter ma boîte ? Me lancer dans la création d'entreprise ?
Développer mon activité actuelle ?
Comment faire le bon choix ? SARL, EURL, SAS, SASU, SA...

« *Constituer sa société est un ensemble de démarches rigoureuses qui impose de faire des choix de statuts et de stratégies fiscales.* »

C'est un acte sur le long terme, chaque créateur ou chef d'entreprise pense développer son chiffre d'affaires.
Péréniser son activité afin d'évoluer donne une réelle valeur à son travail.
La création d'une société peut s'envisager seul ou à plusieurs.



VOS ÉTAPES

① L'ENTRETIEN FONDATEUR

Lors d'un entretien pour une approche globale de vos souhaits et contraintes, vous déterminez vos besoins de votre future structure (statut de votre entreprise, conséquences fiscales et sociales pour vous-même et/ou associés).

② LE CHOIX JURIDIQUE

À la suite de cet entretien, le juriste rédige en conformité avec la législation, les statuts correspondant à vos attentes.

③ LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le juriste assure l'ensemble des formalités légales obligatoires nécessaires à l'immatriculation dans les meilleurs délais :

- l'enregistrement
- la publicité
- le dépôt du dossier

LES +



CHOIX DU STATUT JURIDIQUE ET FISCAL
ACTIVITÉS RÉGLEMENTÉES
RÉDACTION DES STATUTS

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, PARUTION, ENREGISTREMENT

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

La stratégie d'associés



Expert comptable et conseil



RETROUVEZ
toutes nos fiches dans nos cabinets
ou directement en ligne sur notre site Internet.

- 110, boulevard de Fontainebleau (RN 7)
91813 Corbeil-Essonnes Cedex
- 135, avenue de Fontainebleau
77310 Saint-Fargeau-Ponthierry
- 57, Route d'Orléans - 91310 Montlhéry
- 39, rue Paul Claudel - 91000 Evry
- 58 bis, route de Corbeil - 91590 Baulne
- 80, rue Taitbout - 75009 Paris
- 36, rue Picpus - 75012 Paris

WWW.AGCC.FR

Tél. : 01 44 67 32 32
Fax : 01 44 67 32 49

